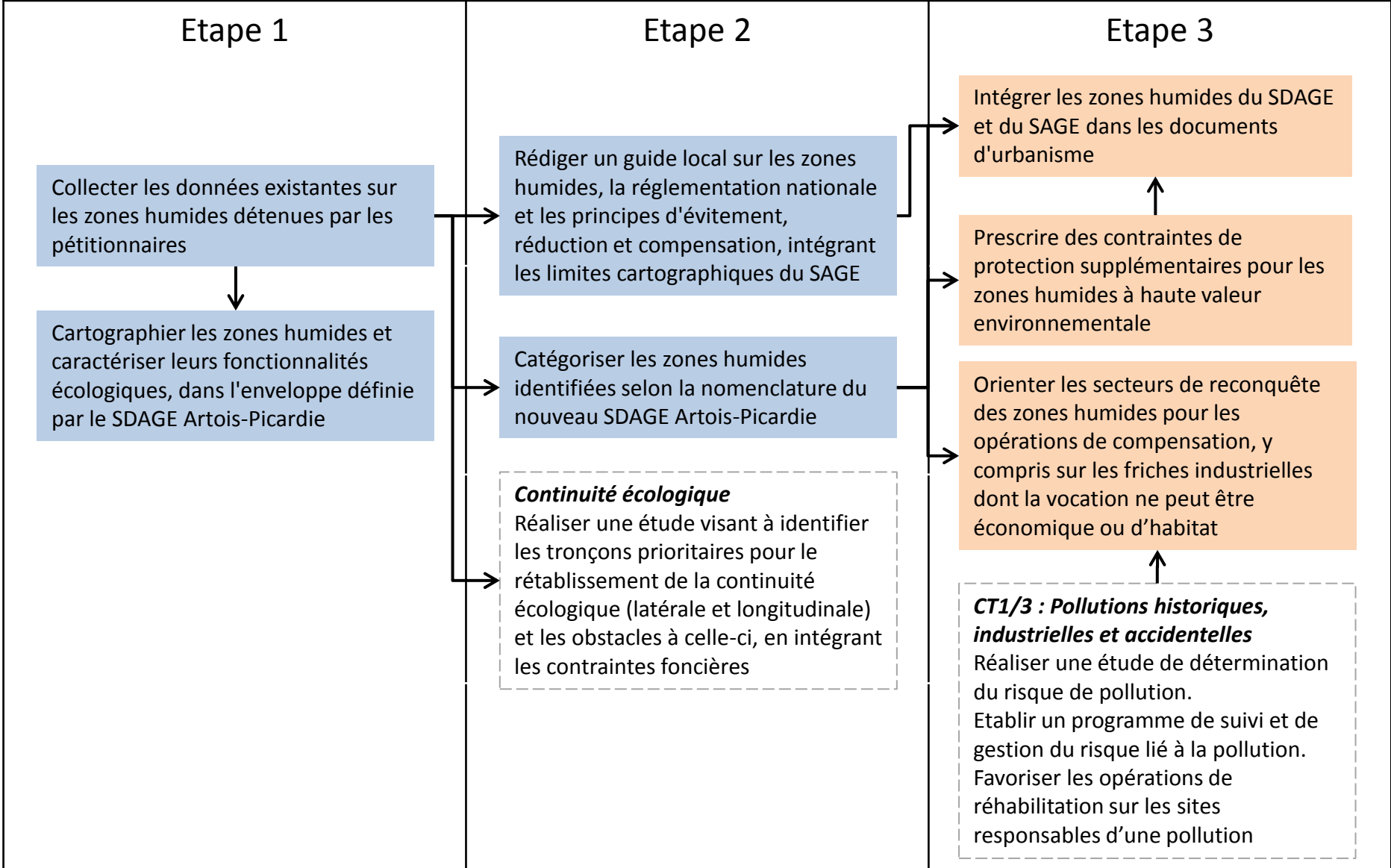




Commission Thématique n°2

« Milieux aquatiques »

Objectif : identifier, caractériser, protéger les zones humides à forte valeur environnementale du bassin versant



Objectif : réduire les pollutions générées par l'assainissement urbain sur les cours d'eau

Etape 1

Maitriser les pressions sur les cours d'eau

Évaluer les efforts de réduction des pressions en vue d'atteindre les objectifs de qualité fixés

Maîtriser les pressions sur les cours d'eau

Évaluer les pressions pesant sur tous les cours d'eau

Connaissance qualitative

Réaliser une base de données centrale, publique et harmonisée sur la qualité des cours d'eau

Etape 2

Renforcer l'auto-surveillance des assainissement collectant une charge brute de pollution organique de moins de 120 kgDBO5 par jour

Prioriser les contrôles ANC, de bon raccordement, les opérations d'extension de la collecte des eaux usées, gestion patrimoniale

Maîtriser les pressions sur les cours d'eau

Définir des Zones à Enjeu Environnemental

Etape 3

Adapter les traitements et les rejets des systèmes d'assainissement aux efforts de réduction des pressions

Maitriser les pressions sur les cours d'eau

Prescrire des normes de rejet et de déversement adaptées aux efforts de réduction des pressions sur les cours d'eau, dans un contexte de solidarité amont/aval

Objectif : Encadrer et veiller à l'entretien des cours d'eau à une échelle de bassin versant

Etape 1

Rappeler l'obligation d'établir systématiquement un "plan de gestion" pour tout type d'entretien des cours d'eau, pluriannuel et à l'échelle du bassin versant, s'adressant à l'ensemble des maîtres d'ouvrage et riverains



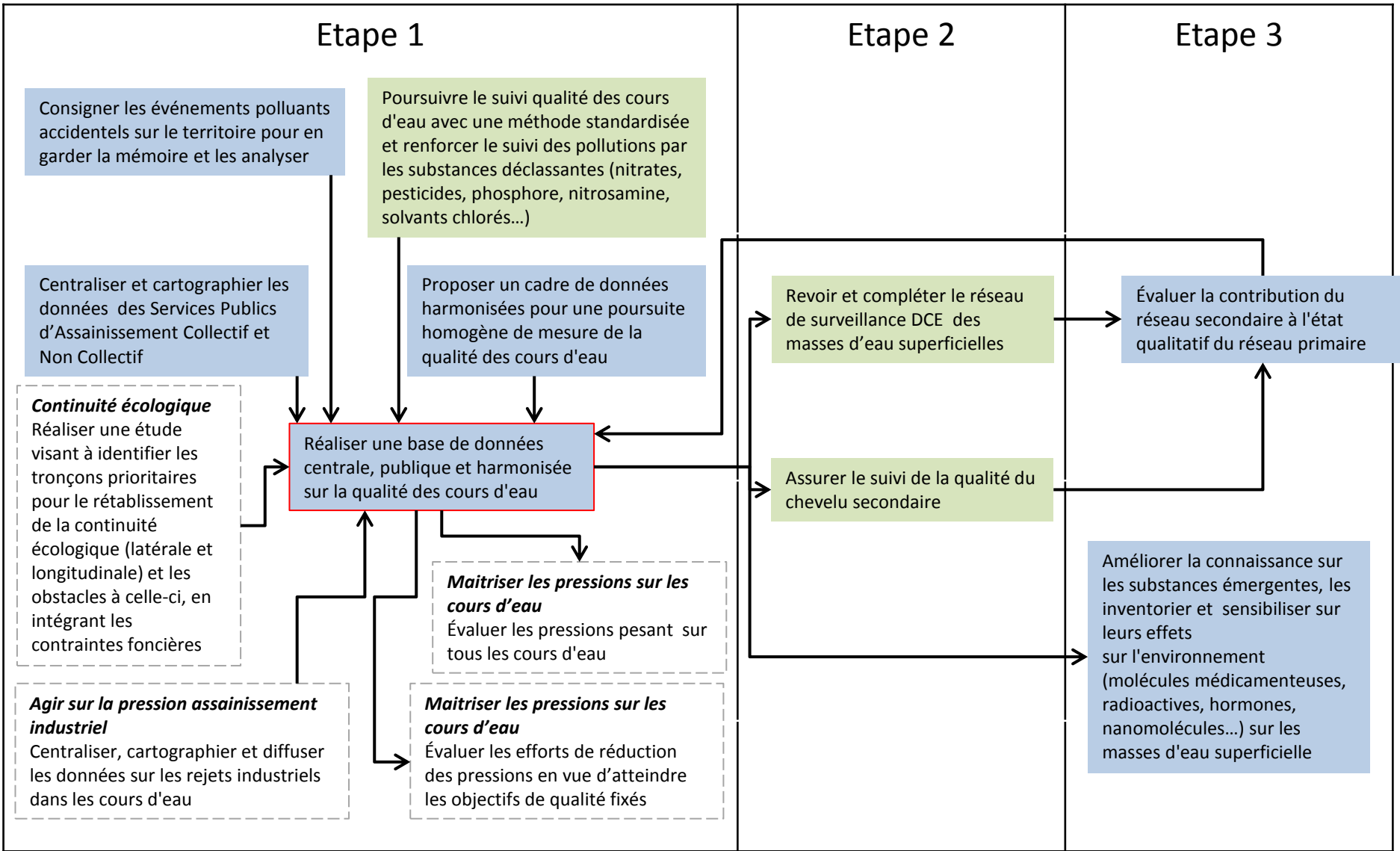
CT 3 – Gestion des sédiments

Réaliser un guide visant à uniformiser l'analyse qualitative des sédiments

Etape 2

Réaliser un guide visant à cadrer méthodiquement la réalisation des plans de gestion, et intégrant des exemples des bonnes pratiques et les spécificités du SAGE Marque-Deûle (objectif temporel : émergence avant GEMAPI)

Objectif : Mieux connaître les leviers qualitatifs des cours d'eau pour une meilleure gestion à l'échelle du bassin-versant et l'atteinte des objectifs DCE



Agir sur la pression assainissement industriel

Objectif : réduire les pollutions générées par l'assainissement industriel sur les cours d'eau

Action du SAGE Prescription du SAGE Disposition du SAGE

Etape 1

Maitriser les pressions sur les cours d'eau
Évaluer les efforts de réduction des pressions en vue d'atteindre les objectifs de qualité fixés

Maitriser les pressions sur les cours d'eau
Évaluer les pressions pesant sur tous les cours d'eau

Connaissance qualitative
Réaliser une base de données centrale, publique et harmonisée sur la qualité des cours d'eau

Centraliser, cartographier et diffuser les données sur les rejets industriels dans les cours d'eau

Généraliser la rédaction de conventions de déversement aux réseaux d'assainissement

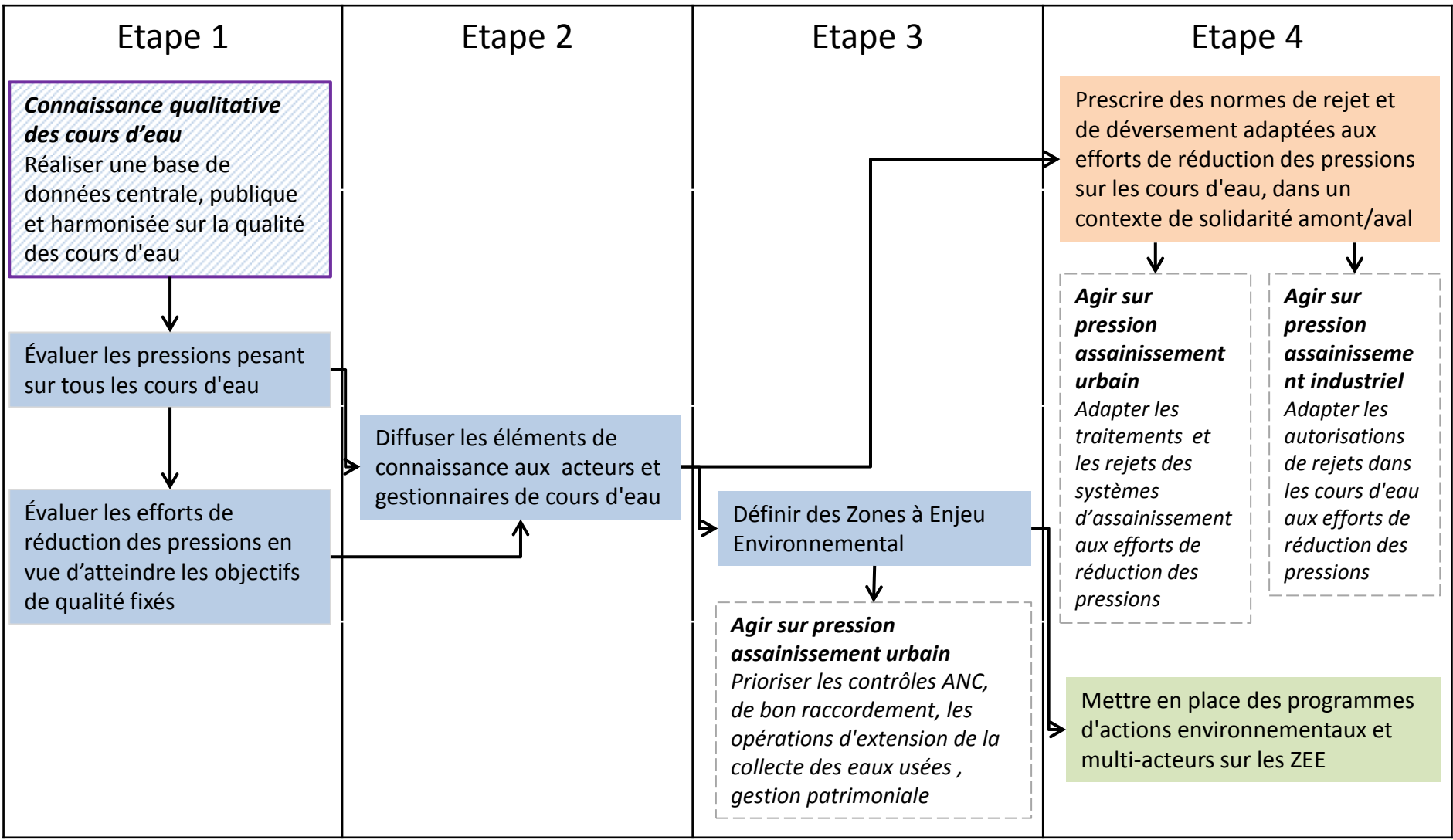
Etape 2

Maitriser les pressions sur les cours d'eau
Diffuser les éléments de connaissance aux acteurs et gestionnaires de cours d'eau

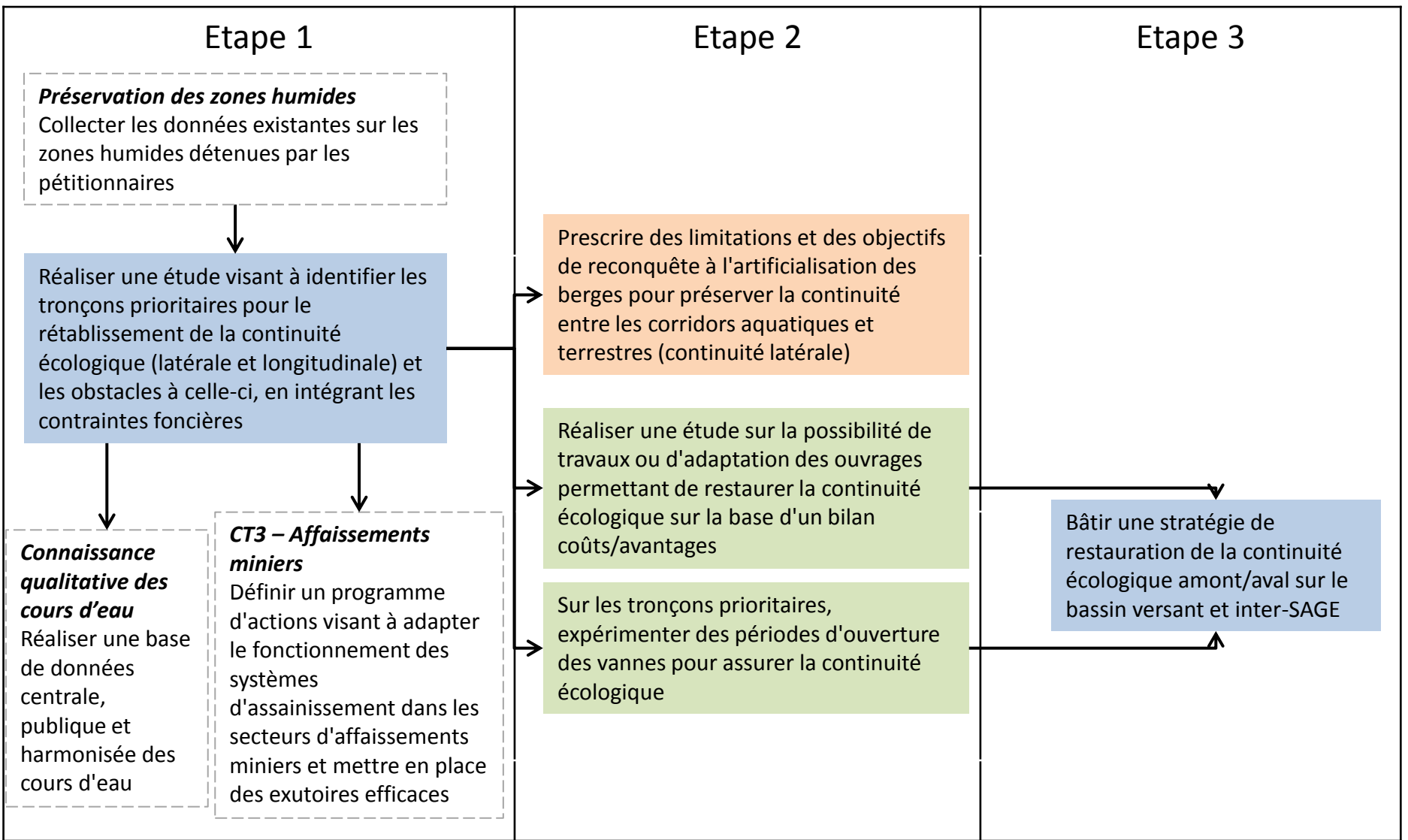
Maitriser les pressions sur les cours d'eau
Prescrire des normes de rejet et de déversement adaptées aux efforts de réduction des pressions sur les cours d'eau, dans un contexte de solidarité amont/aval

Adapter les autorisations de rejets dans les cours d'eau aux efforts de réduction des pressions

Objectif : Adapter les pressions aux caractéristiques des cours d'eau en lien avec les objectifs DCE



Objectif : identifier les secteurs prioritaires devant faire l'objet d'une amélioration de la continuité écologique



Objectif : Connaître et lutter contre le développement des espèces invasives

